Département des Pyrénées Atlantiques

Commune de Morlaàs

Morlaàs, le 24 février 2021

Vincent Laporte,
Aux
Membres du conseil de jeunes

Affaire suivie par : Vincent LAPORTE – animateur jeunesse - 06.07.05.70.80 – conseil-jeunes@mairie-morlaas.fr

<u>OBJET</u> : Compte rendu CDJ, séance inaugurale du 24 février 2021

Signature de la feuille d'émargement :

- 6 élus présents : M. Ségot Joël (Maire) / Mme Vallecillo Sophie (1ere Adjointe) / Mme Constant Marie-France (Adjointe au Maire et déléguée aux Associations, au Sport et à la Jeunesse) / M. Scabas Pierre (Adjoint au Maire, délégué aux affaires Scolaires et représentant du quartier de Berlanne) / Mme Palazot Sophie (conseillère Municipale) / M. Casanave Dit Berdot Pierre (conseiller municipal).
- 10 conseillers présents : M. Roy Ylann / M. Boyer Sacha / M. Nunes Ludovic / M. Lette-Lummau Quentin / M. Boyer Owen / Mme Epaillard Gabrielle / M. Medina-Gonzalez Calixte / Mme Fernandes Maryna / M. Salles Aurian / Mme Bolli Matilde.
- 3 conseillers absents excusés : Mme Beranger Lisa / M. Ferriz Johan / Mme. Thomine Maelis.
- 1 conseiller absent : M. Blet-Maury Lucas.
- Signature de la feuille d'émargement par les jeunes conseillés et les élus.

Introduction de la séance par M. Le Maire :

M. Ségot remercie tous les jeunes conseillers et les élus présents.
Il explique la volonté de l'équipe municipale de donner la parole aux jeunes, qu'ils puissent être force de proposition et leur précise les conditions de fonctionnement et d'encadrement du Conseil des Jeunes, le lien avec le conseil municipal des adultes.

Distribution et présentation du contenu de la pochette document « Conseil des jeunes » :

Remise du planning annuel des conseils.
Lecture du règlement intérieur et explications de certains termes aux jeunes conseillers.
Lecture du « livret du jeune citoyen »

Approbation du règlement intérieur :

Approuvé à l'unanimité
Le règlement intérieur est donc adopté et servira de document repère pour les jeunes conseillers et les acteurs du Conseil des Jeunes.

Présentation des jeunes conseillers :

Au cours d'un tour de table, les jeunes conseillers ont exposé leurs idées et leurs motivations à l'ensemble de l'assemblée.

Point sur les différentes autorisations :

M. Laporte explique et rappelle l'importance des différentes autorisations fournies dans la pochette « Conseil des Jeunes ». Elles doivent être remplies et ramenées signées pour la prochaine réunion.

Divers :

M. Casanave ~~est~~ se dit impressionné par la motivation et l'envie des jeunes conseillers.
M. le Maire rappelle que chaque réunion sera encadrée par Mme Constant (adjointe déléguée à la Jeunesse), M. Laporte (animateur Jeunesse) et deux autres élus.

Clôture de la séance :

M. le maire clôture la séance. Il explique qu'en raison des contraintes sanitaires actuelles il n'a pas été possible d'organiser une petite collation.
Il renouvelle ses félicitations et souhaite pleine réussite aux nouveaux conseillers.

La prochaine réunion du Conseil des Jeunes se déroulera le mercredi 10 mars de 16h à 17h30 à la mairie.

En remerciant l'ensemble des conseillers et des élus pour leur présence et leur implication, je vous prie de croire en l'expression de mes sentiments dévoués et les plus cordiaux.

L'élue et l'animateur du CDJ,

Marie-France Constant et Vincent Laporte